



COMMISSION EUROPEENNE – COMMUNIQUE DE PRESSE

## **La Commission européenne place les jumelages de villes, la commémoration de l'histoire de l'Europe et le débat de la société civile sur l'Europe au cœur du nouveau programme «L'Europe pour les citoyens»**

**Bruxelles, le 14 décembre 2011** — La Commission européenne a adopté aujourd'hui une proposition concernant le nouveau programme «L'Europe pour les citoyens» dont le but est d'aider les citoyens à mieux connaître et comprendre l'Union européenne. Ce programme, qui sera mis en œuvre de 2014 à 2020 et dont le budget s'élève à 229 millions d'EUR, soutiendra des activités visant à accroître les connaissances et la compréhension que les citoyens ont de l'Union, de ses valeurs et de son histoire, telles que la commémoration du passé de l'Europe et les partenariats entre villes (jumelages). Il encouragera par ailleurs les gens à s'engager davantage dans les activités civiques et démocratiques par le biais de débats et de discussions sur des questions en lien avec l'Union européenne.

*«La crise financière a rendu l'Europe plus présente que jamais dans la vie quotidienne des citoyens et le débat public. Il importe donc plus que jamais de soutenir des projets qui permettent aux citoyens et à la société civile en général de s'impliquer dans les affaires de l'Union européenne»* a déclaré

Mme Viviane Reding, la commissaire européenne chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté. *«Le programme "L'Europe pour les citoyens" ne dispose que d'un budget réduit, mais il peut aider des milliers de petits projets, notamment au niveau local et régional, qui sont très utiles pour les organisations de la société civile participant à des projets transnationaux et à un dialogue transfrontière. Le nouveau programme devrait stimuler le débat sur l'Europe au sein de la société civile et favoriser des projets concrets mis en œuvre à un niveau proche des citoyens, comme les jumelages».*

L'actuel programme «L'Europe pour les citoyens», en vigueur pour la période 2007-2013, fournit déjà un cadre juridique qui permet de soutenir un large éventail d'activités et d'organisations valorisant la citoyenneté européenne. Afin de contribuer à informer les citoyens des différents aspects de la citoyenneté européenne, le nouveau programme «L'Europe pour les citoyens» apportera son soutien à des groupes de réflexion, des groupes d'initiative citoyenne et d'autres organisations de la société civile. Il favorisera en outre une meilleure compréhension de l'Union européenne, de son histoire et de ses valeurs, ainsi qu'une connaissance plus approfondie de l'incidence des politiques de l'Union sur la vie quotidienne des Européens. Dans le cadre du volet commémoratif du programme, les citoyens participent à une réflexion sur l'histoire de l'intégration européenne, l'identité de l'Union et ses objectifs.

Le nouveau programme viendra compléter le rapport 2010 de la Commission sur la citoyenneté (voir [IP/10/1390](#)) et la proposition de celle-ci de désigner l'année 2013 «Année européenne des citoyens» ([IP/11/959](#)).

## Contexte

En juin 2011, la Commission a adopté le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 (voir [dossier de presse](#)). Elle s'emploie à présent à compléter ce cadre avec de nouveaux programmes spécifiques pour le prochain exercice financier.

L'actuel programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013) arrive à échéance le 31 décembre 2013. Il donne aux citoyens la possibilité de contribuer à rendre l'Europe plus unie, à construire une identité européenne, à favoriser un sentiment d'appartenance à l'UE et à renforcer la tolérance et la compréhension mutuelle. À ce jour, avec un modeste budget de 215 millions d'EUR, il a appuyé plus de 9 000 projets par an en accordant des subventions de projet ou un soutien opérationnel. Chaque année, il touche plus d'un million de citoyens européens à travers des milliers de projets menés au niveau local, régional et européen.

Grâce au programme «L'Europe pour les citoyens», les organisations de la société civile peuvent développer leurs capacités et mobiliser les citoyens à l'échelon local pour débattre de questions ayant un impact sur leur vie quotidienne — comme l'économie, l'emploi ou l'environnement — dans un cadre européen. Elles peuvent aussi s'engager dans des partenariats transnationaux qui donnent lieu à des échanges de bonnes pratiques et intensifient la coopération avec les institutions européennes.

Les jumelages illustrent bien comment les citoyens apprennent les uns des autres, se respectent mutuellement et conçoivent ensemble des projets locaux.

## Pour de plus amples informations

Page d'accueil de Mme Viviane Reding, vice-présidente de la Commission et commissaire chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté:

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/reding/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/reding/index_fr.htm)

Personnes de contact:

[Matthew Newman](#) (+32 2 296 24 06)

[Mina Andreeva](#) (+32 2 299 13 82)